



International  
Civil Aviation  
Organization

Organisation  
de l'aviation civile  
internationale

Organización  
de Aviación Civil  
Internacional

Международная  
организация  
гражданской  
авиации

منظمة الطيران  
المدني الدولي

国际民用  
航空组织

Eastern and Southern African Regional Office/Bureau régional Afrique orientale et australe

Réf.: ES AN 3/24 - 0402

le 2 septembre 2025

**Objet :** Atelier ESAF OACI – Mise en œuvre des nouvelles SARP du Volume I de l'Annexe 14 de l'OACI sur les surfaces de limitation d'obstacles (Lusaka, Zambie, 18 - 21 novembre 2025)

*Suite à donner : S'inscrire de préférence au plus tard le 27 octobre 2025*

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'à l'initiative de l'Organisation pour la sécurité de l'aviation de la SADC ( SASO), l'OACI organisera un atelier sur la mise en œuvre des nouvelles SARP du Volume I de l'Annexe 14 de l'OACI sur les surfaces de limitation d'obstacles (OLS) à Lusaka (Zambie) du 18 au 21 novembre 2025.

L'Atelier se déroulera en langue anglaise avec interprétation simultanée en langue française sous les auspices du Groupe d'étude sur les surfaces de limitation d'obstacles (OLSTF) de l'OACI.

Les participants ciblés par l'Atelier sont :

- Le personnel technique/inspecteurs d'aérodrome des AAC directement impliqués dans l'élaboration des règlements/normes nationaux et/ou la supervision et l'évaluation des OLS.
- Les concepteurs/inspecteurs des procédures de vol ;
- Le personnel technique des exploitants d'aérodrome directement impliqué dans l'évaluation et le suivi des OLS aux aérodromes et au voisinage des aérodromes.

Vous trouverez ci-joint le programme de travail provisoire de l'Atelier (**Pièce jointe A**). Le bulletin d'information de l'Atelier vous sera envoyé en temps utile. Étant donné que le nombre de participants à l'Atelier est limité, deux places ou trois au maximum seront accordées à chaque État. Les États peuvent désigner des candidats supplémentaires ; toutefois, leur acceptation ne pourra être confirmée qu'après **le 1<sup>er</sup> novembre 2025**, au cas où il y'aurait encore des places disponibles.

..../2....

Je vous invite à nous faire parvenir dans les meilleurs délais, mais au plus tard le **27 octobre 2025**, par courriel, à l'adresse [ICAOESAF@icao.int](mailto:ICAOESAF@icao.int), la liste des participants désignés par votre État, afin de nous permettre de finaliser les préparatifs. Les participants désignés sont invités à s'inscrire en ligne en utilisant le lien suivant : <https://www.icao.int/ESAF/meetings>

Les voyages par avion, l'hébergement, les indemnités journalières de subsistance, l'assurance maladie couvrant les maladies et les urgences médicales, et les autres frais de participation sont à la charge des États/organisations.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



**Lucy Mbugua**  
**Directrice régionale**